CONSEILS DE QUARTIER

Synthèse de la consultation

Architecture des futurs Conseils de quartier - Consultation 2026

212 Questionnaires	**240** Contributions écrites	**81** Participations confirmées	**15** Réunions publiques	**691** Habitants présents

Introduction

La consultation concerne les onze quartiers d'Auxerre, le village de Vaux et les trois hameaux des Chesnez, de Laborde et de Jonches.

Elle s'appuie sur 240 contributions écrites, dont 212 questionnaires. Les 15 réunions publiques complètent ces résultats et font émerger plusieurs points d'attention : place des jeunes, parité, participation des associations et des commerçants, présence des élus, articulation avec les conseils citoyens, budget, locaux et accompagnement.

Les habitants souhaitent des instances de proximité utiles, composées majoritairement d'habitants, disposant de règles lisibles, de moyens identifiés et surtout d'un véritable circuit de réponse et de suivi.

La consultation fait apparaître un socle commun relativement clair :

- le volontariat constitue la base la plus consensuelle pour composer les Conseils ;
- le mandat de trois ans est largement privilégié ;
- un minimum de quatre réunions annuelles permet d'assurer la continuité du travail ;
- les réunions en soirée en semaine restent le créneau de référence ;
- les habitants doivent rester majoritaires et les jeunes doivent pouvoir trouver une place réelle ;
- les moyens, les interlocuteurs et le suivi des propositions doivent être connus dès le lancement ;
- un cadre commun est attendu, avec des adaptations pour Vaux, les hameaux et les quartiers concernés par un Conseil citoyen.

LECTURE DU DOCUMENT	Partie 1 : thèmes transversaux, architecture et fonctionnement communs. Partie 2 : profils synthétiques des 11 quartiers, de Vaux et des 3 hameaux.

Les grands thèmes transversaux

Les habitants parlent d'abord de leur vie quotidienne : se déplacer en sécurité, vivre dans un environnement propre et entretenu, disposer de services accessibles et retrouver davantage de vie locale.

Le corpus écrit comprend 240 contributions : 212 questionnaires standardisés et 28 fiches de contribution des hameaux. Les questions thématiques ci-dessous correspondent aux questions fermées du questionnaire standardisé : leurs nombres et pourcentages sont donc calculés sur les 212 questionnaires et ne s'additionnent pas à 100 %. Les 28 contributions des hameaux sont intégrées à l'analyse qualitative des priorités et des profils territoriaux.

Thématique prioritaire	Questionnaires	Part	Lecture
Sécurité routière et mobilité	147	69,3 %	Vitesse, trottoirs, stationnement, vélo, sécurité des piétons et déplacements.
Propreté et cadre de vie	133	62,7 %	Déchets, entretien des rues et espaces publics, nuisances et qualité du quotidien.
Espaces verts et environnement	105	49,5 %	Parcs, arbres, végétalisation, biodiversité, ombrage et cadre de vie.
Animations et vie sociale	104	49,1 %	Fêtes, marchés, activités, rencontres, convivialité et vie locale.
Aménagements et équipements	101	47,6 %	Mobilier urbain, locaux, équipements de proximité et accessibilité.
Solidarité et lien social	101	47,6 %	Seniors, entraide, isolement, accueil et liens entre habitants.
Jeunesse et enfance	77	36,3 %	Aires de jeux, activités, équipements, participation des jeunes et sécurité scolaire.
Autre thématique	25	11,8 %	Sujets complémentaires précisés librement par les répondants.

1. La vision générale qui se dégage

Les habitants envisagent les futurs Conseils comme des espaces de proximité permettant d'organiser le dialogue, de hiérarchiser les priorités, de porter des projets réalistes et de maintenir un lien régulier avec les services municipaux.

Attente	Traduction opérationnelle
Proximité	Écoute des habitants et possibilité d'intervenir réellement.
Utilité	Projets réalisables, réponses motivées et suivi des demandes.
Représentativité	Diversité des âges, statuts et acteurs locaux, avec une majorité d'habitants.
Lisibilité	Charte, règles de désignation, moyens et circuit de décision connus dès le lancement.
Adaptation	Cadre commun modulable pour Vaux, les hameaux et les quartiers disposant d'instances spécifiques.

2. Composition et représentativité

Le volontariat reste la base la plus consensuelle. Sur 212 questionnaires, 138 retiennent le volontariat seul et 19 une formule mixte associant volontariat et tirage au sort. Le volontariat est ainsi présent dans 157 des 161 réponses exprimées sur la désignation, soit 97,5 %. Quatre questionnaires retiennent uniquement le tirage au sort et 51 ne renseignent pas cette question.

- Maintenir une majorité d'habitants volontaires.
- Définir l'âge minimum et les modalités de participation des jeunes.
- Préciser la place des associations, commerçants et acteurs locaux sans surreprésentation d'un groupe organisé.

3. Mandat et rythme de fonctionnement

Mandat	Réunions	Créneau
3 ans largement privilégiés 153 réponses pour 3 ans, contre 36 pour 6 ans.	**4 à 5 réunions par an** Un minimum de quatre réunions constitue le repère commun.	**Le soir en semaine** 183 questionnaires sur 212, soit 86,3 %.

4. Gouvernance : un choix encore à stabiliser

La consultation ne fait pas apparaître de consensus définitif sur le mode de présidence. Sur 212 questionnaires, 92 retiennent la formule « 1 président élu », et 76 ne répondent pas. La charte doit surtout garantir une responsabilité identifiable et un fonctionnement collectif.

Option	Atout	Point de vigilance
Président élu	Responsabilité clairement identifiée.	Risque de personnalisation ou de confusion avec une fonction politique.
Gouvernance collégiale	Répartition des responsabilités et participation accrue.	Nécessite des règles précises et une bonne coordination.

Place des élus

Les échanges expriment à la fois une attente de neutralité des débats et une exigence de pluralisme. Lorsque la présence des élus est envisagée, elle est généralement souhaitée minoritaire : les habitants doivent rester majoritaires afin de préserver la vocation citoyenne de l’instance.

5. Moyens, budget et appui logistique

Les habitants souhaitent connaître les moyens réels avant de s’engager. La demande porte à la fois sur les moyens financiers, les lieux de réunion et l’accompagnement administratif.

- Un budget ou une enveloppe clairement définie, avec des règles de validation connues.
- Un agent ou des référents chargés de préparer les réunions, transmettre les demandes et tenir à jour les réponses.
- Des délais de réponse et un interlocuteur municipal précisés dans la charte.

Mobilisation : 81 personnes souhaitent participer aux futurs conseils de quartier

6. Rôle, missions et suivi des propositions

Le futur Conseil de quartier ne doit ni se substituer aux services municipaux, ni se limiter à enregistrer des demandes. Les contributions font ressortir quatre étapes complémentaires.

Étape	Finalité	Outil possible
1. Expression et diagnostic	Recueillir les constats et propositions des habitants.	Réunion, consultation, saisine ou questionnaire.
2. Priorisation	Apprécier l'urgence, la faisabilité, le coût et l'impact.	Grille de critères partagée.
3. Transmission et arbitrage	Identifier le service compétent et la décision attendue.	Fiche de suivi ou tableau de bord.
4. Restitution	Informer des actions réalisées, différées ou non retenues.	Point d'avancement et restitution publique.

7. Un cadre commun, avec des adaptations locales

La consultation appelle une architecture commune à l'échelle de la Ville, mais exclut un fonctionnement totalement uniforme. Le principe qui se dégage est celui d'une différenciation encadrée : mêmes droits d'expression, mêmes exigences de suivi et de réponse, mais modalités adaptées à chaque territoire.

Vaux constitue un cas particulier : le village doit bénéficier du même socle de participation et de suivi, tout en clarifiant l'articulation du futur dispositif avec l'instance consultative existante et les associations locales.

Pour les hameaux, le dispositif doit pouvoir s'appuyer sur les ressources déjà existantes plutôt que les remplacer. Dans les quartiers prioritaires, l'articulation avec les Conseils citoyens doit être rendue lisible.

8. Convergences fortes

Convergences fortes
• Volontariat comme base de composition.
• Mandat de trois ans.
• Réunions principalement le soir en semaine.
• Habitants majoritaires dans l’instance.
• Charte et règles compréhensibles.
• Moyens, interlocuteur et suivi indispensables.
• Adaptation aux réalités locales.

9. Cadre commun proposé

- Conseils composés majoritairement d’habitants volontaires, avec une ouverture aux jeunes et aux acteurs locaux.
- Mandat de trois ans, avec règles de renouvellement précisées dans la charte.
- Minimum de quatre réunions par an, principalement le soir en semaine, avec des temps de restitution.
- Charte commune précisant les missions, la gouvernance, la place des élus, les moyens, le budget, le circuit de décision et le suivi.
- Un élu et un agent référents pouvant accompagner chaque Conseil sans retirer aux habitants la maîtrise des échanges.
- Adaptation du dispositif aux quartiers, à Vaux et aux hameaux, avec articulation claire des autres instances existantes.

10. Échanges avec la salle

Cette partie restitue, territoire par territoire, les préoccupations dominantes, les points d’appui et l’attente principale exprimés au cours des réunions publiques et dans les questionnaires.

Sainte-Geneviève

Préoccupations dominantes : Tranquillité, nuisances sonores, motos et quads, propreté, incivilités et usages du parc.
Points d’appui : Maison de quartier, parc central, terrain de foot, marché, structures associatives et expérience du précédent conseil.
Attente principale : Obtenir des réponses concrètes sur les nuisances et mieux organiser le vivre-ensemble dans les espaces publics.
« La maison de quartier, très vivante, le parc central, lieu de vie formidable. »

Saint-Siméon

Préoccupations dominantes : Stationnement, voirie, accessibilité, déchets, adaptation à la chaleur et manque de lien social.
Points d’appui : Médiathèque, accompagnement existant et perspectives liées à la réhabilitation des commerces.
Attente principale : Améliorer l’entretien, l’accessibilité et associer davantage les jeunes à la vie du quartier.
« La médiathèque fonctionne très bien ; elle mériterait une fréquentation plus importante. »

Saint-Julien / Saint-Amâtre

Préoccupations dominantes : Accessibilité PMR, mobilité, stationnement, nuisances nocturnes, propreté et attractivité.
Points d’appui : Parc arboré, coulée verte et calme encore apprécié par certains habitants.
Attente principale : Passer des constats aux actions et redonner une dynamique au quartier.
« Le parc arboré et la coulée verte. »

Rive-droite

Préoccupations dominantes : Désenclavement, passage à niveau, circulation, sécurité, équipements de proximité et jeunesse.
Points d’appui : Centre de loisirs, fêtes de quartier, marché, épicerie solidaire, jeux pour enfants, parc et associations.
Attente principale : Porter un enjeu structurant de désenclavement tout en renforçant la vie locale et les services.
« Fêtes de quartier, marché, épicerie solidaire, jeux pour enfants, espace vert... »

10. Échanges avec la salle — suite

Les Rosoirs

Préoccupations dominantes : Espaces verts, stationnement, sécurité rue de Fleurus, accompagnement social et habitat participatif.
Points d'appui : Espace d'accueil et d'animation et volonté d'associer plusieurs profils d'habitants.
Attente principale : Préserver la qualité du cadre de vie et développer des démarches solidaires et intergénérationnelles.
« Réfléchir à une logique d'habitat participatif et de mixité. »

Piedalloues / La Noue

Préoccupations dominantes : Relance de la maison de quartier, services de proximité, circulation, mobilité douce et équipements pour les familles.
Points d'appui : Activités du quartier, association locale, ateliers seniors et équipements existants.
Attente principale : Faire revivre les lieux, consulter largement les habitants et obtenir un traitement concret des demandes.
« Faire revivre la maison de quartier et l'atelier créatif des seniors. »

Saint-Gervais / Brazza

Préoccupations dominantes : Circulation, stationnement, sécurité autour des équipements, parc Roscoff, écoles et attractivité de la rive droite.
Points d'appui : Bords de l'Yonne, espace naturel du Moulin-du-Président, chaussées rénovées et maillage bus-vélo.
Attente principale : Sécuriser les déplacements et rendre les espaces publics et naturels plus attractifs.
« Le maillage en bus et à vélo. »

Conches / Clairions

Préoccupations dominantes : Vitesse, priorités à droite, propreté, information municipale et absence de lieu de rencontre.
Points d'appui : Quelques animations existantes à maintenir et à développer.
Attente principale : Traiter rapidement les problèmes de sécurité routière et recréer un espace de rencontre.
« Créer un lieu de rencontre dans le quartier. »

10. Échanges avec la salle — suite

Les Boussicats

Préoccupations dominantes : Mobilité, circulation, stationnement, vélo, information municipale, éclairage et priorités de voirie.
Points d'appui : Jardin de l'Arquebuse, marché, animations de week-end et potentiel d'attractivité commerciale.
Attente principale : Mieux articuler déplacements, information et animation locale, avec des moyens identifiés et une place réelle pour les jeunes.
Repère : Mobilité, information et attractivité sont étroitement liées.

Les Brichères

Préoccupations dominantes : Circulation, croisement des bus, rue de Paris, propreté, cadre de vie et manque de relais de proximité.
Points d'appui : Médiation, volontariat, participation des jeunes et possibilité de relancer une fête ou une animation de quartier.
Attente principale : Rendre le Conseil plus proche et plus visible, capable d'agir sur le quotidien et d'associer les jeunes.
Repère : Le Conseil est attendu comme un relais concret et proche des habitants.

Centre-ville

Préoccupations dominantes : Propreté, sécurité, médiation, commerces, stationnement, circulation et attractivité.
Points d'appui : Marché du mercredi, commerces, présence humaine, patrimoine et centralité des espaces publics.
Attente principale : Concilier tranquillité, attractivité commerciale et déplacements, avec une organisation claire, des moyens et un suivi régulier.
Repère : Propreté, tranquillité, commerces et déplacements doivent être traités ensemble.

Vaux

Préoccupations dominantes : Animations, déchets et PAV, circulation, cheminements piétons, équipements et participation des jeunes.
Points d'appui : Tissu associatif, fêtes et manifestations locales, équipements existants et forte mobilisation des habitants.
Attente principale : Faire vivre le village en s'appuyant sur ses forces vives et clarifier l'articulation avec l'instance consultative existante.
Repère : Le futur dispositif doit rester ancré dans la vie du village et ses associations.

11. Les trois hameaux

Les réunions de Jonches, de La Borde et des Chesnez montrent une volonté de participer au dispositif municipal, avec un fonctionnement à adapter à la taille et aux ressources propres de chaque hameau. Cette différenciation ne doit pas conduire à une moindre attention : le même droit à l'information, au suivi et à la réponse doit être garanti.

Jonches

Préoccupations dominantes : Modalités de représentation, participation des jeunes, durée du mandat et maintien d'un lien direct avec les services municipaux.
Points d'appui : Volontariat, réunions plutôt organisées en soirée et volonté d'identifier clairement quelques représentants du hameau.
Attente principale : Disposer d'un dispositif léger, avec des représentants volontaires clairement identifiés et un lien direct avec la Ville.
« Nous voulons être informés et faire partie de la vie de la ville »

Laborde

Préoccupations dominantes : Voirie, trottoirs, fossés, sécurité routière, vitesse, circulation, transports et définition d'un fonctionnement démocratique adapté.
Points d'appui : Volontariat, associations, liens entre habitants, activités intergénérationnelles et idée d'un lieu convivial de proximité.
Attente principale : Mettre en place une organisation souple, élaborée avec les habitants, sans reproduire automatiquement le modèle d'un grand quartier.
« Préserver ce qui existe déjà dans notre hameau, association »

Les Chesnez

Préoccupations dominantes : Difficultés de liaison avec Auxerre, nuisances sonores le week-end, prise en compte équitable du hameau et adaptation des moyens à sa taille.
Points d'appui : Forte mobilisation, groupe WhatsApp actif, association du hameau et comité des fêtes structurants.
Attente principale : S'appuyer sur les organisations existantes, soutenir les initiatives locales et associer les acteurs économiques aux réflexions du futur dispositif.
« Ce hameau ne veut pas être oublié par la ville même s'il est de petite taille. »